

Conseil municipal du lundi 30 septembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le trente septembre à 20h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Line MAGNE, Maire.

Le Conseil municipal a examiné les projets de délibération suivants :

Délibération n°	Objet	Décision du Conseil municipal
DEL24_050	ZAC de Chanteloup - création d'une aire de jeux : convention financière à conclure avec l'EPA de Sénart	Approuvé
DEL24_051	Données cadastrales : convention à conclure avec la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud	Approuvé
DEL24_052	Programme Cités éducatives : candidature de la ville de Moissy-Cramayel	Approuvé
DEL24_053	Participation départementale au fonctionnement des équipements sportifs utilisés dans le cadre de l'EPS au collège : convention 2023-2024	Approuvé
DEL24_054	Partenariat entre la ville de Moissy-Cramayel et le Théâtre-Sénart, Scène Nationale : convention pour la saison 2024-2025	Approuvé
DEL24_055	Association "Les Ailes de Sénart" : attribution d'une subvention exceptionnelle	Approuvé
DEL24_056	Collectif Roumanie Moissy-Busteni : attribution d'une subvention exceptionnelle	Approuvé
DEL24_057	Fonds de Solidarité Logement (FSL) : convention d'adhésion au titre de l'année 2024	Approuvé

DEL24_058	Prestations d'impression : convention constitutive d'un groupement de commandes en vue de la passation du marché de prestations de services	Approuvé
DEL24_059	Créances éteintes : effacement de dettes	Approuvé
DEL24_060	Modification du tableau des effectifs	Approuvé

**La Maire,
Line MAGNE**

CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ORDONNANCE N°2021-1310 ET LE DÉCRET N°2021-1311 DU 7 OCTOBRE 2021

Toute personne intéressée peut consulter les délibérations sur le site Internet de la Ville et en obtenir copie en Mairie, au service du Secrétariat général et des Assemblées.

L'administration n'est pas tenue de donner suite aux demandes abusives, en particulier par leur nombre ou leur caractère répétitif ou systématique (article L311-2 du Code des relations entre le public et l'administration).

Diffusion :

- Panneau d'affichage municipal de la Mairie**
- Site internet de la ville (rubrique : « Ma Ville », « Le Conseil municipal »)**

Affichage du 04 octobre au 04 novembre 2024

Certifié affiché aux dates sus indiquées

Par délégation

La directrice générale des services

Béatrice QUIATOL